

**SAINT-GILLES  
100% JEUNES**

**Stoillies**  
ANS /  
JAAR **800**

# Retrouvez-nous aussi sur le Web et les réseaux sociaux



[www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be)



[www.facebook.com/communesaintgilles](http://www.facebook.com/communesaintgilles)

[saintgilles | @saint\\_gilles](https://twitter.com/saint_gilles)

Info Saint-Gilles – Le Bulletin communal

Editeur responsable: Charles Picqué,  
place M. Van Meenen 39, 1060 Bruxelles

Coordination: Hélène Philippart  
Cabinet du Bourgmestre

Tél.: 02/536.03.84 – Fax: 02/536.02.02

E-mail: [contact.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:contact.1060@stgilles.irisnet.be)

Conception de la maquette: Kaligram

# SOMMAIRE

## Dossier

**Saint-Gilles 100% Jeunes** ..... 4

## Vie locale

Plan de gestion triennal 2016-2018. .... 14

Nouveau projet de réaménagement du Parvis. ... 19

Les archives saint-gilloises  
accessibles au public ..... 20

«Gabrielle Petit»,  
nouvelle crèche communale! ..... 22

Pour améliorer le cadre de vie,  
la commune lutte contre les façades délabrées .. 23

## Histoire

800 ans d'histoire(s):  
1216-2016 les grands repères. .... 24

## Développement durable

Les sacs plastiques à usage unique  
bientôt interdits sur les marchés saint-gillois. .... 28

**En bref** ..... 31

**Expression démocratique** ..... 34

**Le Collège des Bourgmestre  
et Échevins 2012-2018** ..... 38

**Les contacts utiles  
avec l'administration** ..... 39



## SAINT-GILLES 100% JEUNES

► Ces dernières années, la commune a beaucoup investi dans les écoles communales. L'objectif est double: permettre à plus d'enfants de bénéficier d'un enseignement public en augmentant la capacité d'accueil mais aussi améliorer les conditions d'apprentissage en rénovant les infrastructures scolaires et en renouvelant le matériel pédagogique. Chaque année, environ 40% du budget communal d'investissement y sont consacrés.

C'est effectivement une priorité pour le Collège des Bourgmestre et Échevins qui considère que l'école est le meilleur outil pour lutter contre les inégalités sociales mais aussi le lieu fondamental d'apprentissage de la vie en collectivité. Il faut aussi permettre à nos enfants de s'épanouir dans leur commune en dehors des périodes scolaires et/ou accompagner celles et ceux qui éprouveraient à un moment de leur parcours des difficultés, notamment d'apprentissage. Il existe à Saint-Gilles toute une série d'initiatives, souvent portées par des associations de quartier dont je salue le travail, qui s'adresse aux plus jeunes d'entre nous, comme des écoles de devoirs.

Le Collège est aussi animé par la volonté d'offrir à nos enfants saint-gillois des opportunités de découvrir le monde qui les entoure en participant à des activités ludiques et/ou culturelles, ou encore par exemple en pratiquant un sport. Pour ce numéro de l'Info Saint-Gilles, nous avons compilé un certain nombre d'initiatives qui s'adressent spécifiquement aux enfants et aux jeunes adultes. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

L'intérêt de ces activités est également de permettre aux enfants mais aussi à leurs parents de multiplier les occasions de rencontrer l'autre, de le découvrir dans ses différences et d'apprendre, tout simplement, la vie en société. Dans une commune particulièrement dense où vivent autant de cultures différentes, j'ai toujours considéré qu'il fallait stimuler sans relâche ce brassage multiculturel. Je pense que c'est encore plus vrai aujourd'hui et que nous devons redoubler d'efforts pour éviter le repli sur soi.

Outre les activités habituelles telles que la Fête du printemps, le Parcours conté ou encore les activités « Splash » qui se dérouleront cet été, 2016 est une année un peu particulière dans la mesure où nous fêterons les 800 ans de Saint-Gilles. À cette occasion, le Collège a prévu toute une série d'activités culturelles et festives qui auront lieu principalement entre septembre et décembre prochain. Nous vous en reparlerons bientôt avec plus de détails mais notez d'ores et déjà dans vos agendas que le weekend du 17 et 18 septembre sera festif ! ■

**Charles Picqué**  
*Bourgmestre*



# SAINT-GILLES 100% JEUNES



Dans ce numéro de printemps, le Collège des Bourgmestre et Échevins a souhaité vous présenter l'ensemble des activités et infrastructures mises par la commune à disposition de ses jeunes. Et vous verrez qu'ils sont nombreux: sports, arts, culture, soutien scolaire,... Personne n'a été oublié: des 0-3 ans avec le Parcours Conté aux 12-26 ans depuis la création du Point Info Jeunes, il y en a pour tous les âges, tous les goûts et toutes les envies. De quoi vous faire une idée de tout ce dont vos enfants pourront profiter cet été ainsi qu'à la rentrée prochaine!





^ SuperVliegSuperMouche

## Art, culture et folklore

La commune attache beaucoup d'importance à ce que la culture soit facilement accessible à tous.

C'est pourquoi les **expositions, ateliers, concerts et visites guidées** sont **gratuits pour les moins**

**de 12 ans** dans les infrastructures culturelles communales et le centre culturel Jacques Franck!

## Les académies des Beaux-Arts et de Musique

Les académies saint-gilloises proposent des **cours dans de multiples disciplines dès l'âge de 5 ans**: formation musicale (solfège), instruments (violons, flûte, guitare, piano,...) chant, diction, dessin, peinture, sculpture, histoire de l'art,... **L'inscription est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans**. Pour les autres, le coût de l'inscription annuelle avoisine 70 EUR mais de nombreux cas d'exemption de

minerval existent. Pour tout renseignement concernant les inscriptions et tarifs, vous pouvez consulter les sites Internet des académies.

Vous voulez en savoir un peu plus sur ce qui se fait dans les académies? Réservez déjà, pour l'académie des Beaux-Arts, les dates des **18, 30 et 31 mai** ainsi que le **1<sup>er</sup> juin pour la journée portes ouvertes et la présentation des travaux des élèves**.

### > Renseignements:

**Académie des Beaux-Arts  
Jean-Jacques Gailliard**  
Rue Hôtel des Monnaies 108  
Tél.: **02/538.12.70**  
[www.acasaintgilles.be](http://www.acasaintgilles.be)

**Académie de Musique  
Arthur De Greef**  
Rue de Neufchâtel 16  
Tél.: **02/538.64.50**  
[www.acadegreef.be](http://www.acadegreef.be)

## Les bibliothèques communales francophone et néerlandophone



À la section Jeunesse de la bibliothèque francophone, l'inscription et le prêt des livres sont entièrement gratuits pour les moins de 18 ans! Une fois membre, enfants comme adultes peuvent consulter le **catalogue en ligne** de la bibliothèque.

Tout au long de l'année, la bibliothèque met sur pied différentes animations: les «**mercredis des**

**Ouvrir**  
**les enfants**  
**à la culture**

**BB**» (spécialement conçue pour les moins de 3 ans), les **ateliers de philosophie**, les «**matinées kangourous**» (activité

parents-enfants mêlant découverte d'une histoire et activité manuelle) et la «**valise aux histoires**» (lecture pour les enfants de 4 à 10 ans). La bibliothèque offre également la possibilité de profiter de son **espace multimédia** (permettant entre autres de consulter Internet, imprimer en couleur,...) et du **WiFi gratuit**.

Elle est ouverte le mardi de 12h à 17h, le mercredi de 9h à 11h et de 14h à 19h, le jeudi et le vendredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 13h. **Pendant les vacances scolaires, les horaires changent:** du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 13h. Pour mieux la découvrir, visitez son site Internet [www.bibliosaintgilles.be](http://www.bibliosaintgilles.be) ou rendez-vous directement sur place (24-28 rue de Rome).

La **bibliothèque néerlandophone** se situe quant à elle 173 rue Emile Feron. Elle dispose, en plus du grand espace réservé aux livres, d'une salle d'exposition ou polyvalente. Elle offre à ses membres une collection de

livres, bandes dessinées, DVDs et audiobooks, ainsi que l'utilisation des PC de la bibliothèque et wifi gratuit. **L'inscription**, qui donne accès à toutes les bibliothèques néerlandophones à Bruxelles, est **complètement gratuite**. Des activités variées pour enfants y sont régulièrement organisées: la semaine de la jeunesse, Parcours conté, des lectures, des cours de langue,... Vous trouverez plus d'informations sur notre site [www.sintgillis.bibliotheek.be](http://www.sintgillis.bibliotheek.be).



## Le Centre culturel Jacques Franck

Les enfants sont les bienvenus à l'ensemble des événements (spectacles, concerts, expos,..) proposés par le Centre culturel Jacques Franck. Mais celui-ci organise également des **activités**

**qui leur sont spécialement destinées:** des **séances de cinéma pour jeune public** les mercredis et les dimanches après-midi, des **ateliers créatifs**, des spectacles,...

**> Renseignements et programme:**

Chaussée de Waterloo 94  
Tél.: **02/538.90.20**  
[www.lejacquesfranck.be](http://www.lejacquesfranck.be)



^ Halloween



^ Fête des enfants à l'hôtel de ville

## Folklore et fêtes pour enfants

La réputation de Saint-Gilles n'est plus à faire en la matière! Chaque année, les enfants sont au rendez-vous pour participer aux différentes fêtes qui leur sont dédiées: **carnaval, Fête du Printemps, festival des arts pour enfants SuperVliegSuperMouche, Fête des enfants, Halloween,...**

Nous vous attendons d'ailleurs nombreux le **28 mai de 13h à 21h sur la place Bethléem** pour la prochaine **Fête du Printemps!** Et le **12 juin**, au parc de Forest, décollez vers un été festif au **SuperVliegSuperMouche**, «Un festival super contemporain, super vert et super humain», écrivait la presse à propos de

l'édition 2015. Au programme, une journée ultra-conviviale et remplie d'aventures, de poésie, de projets artistiques et interactifs, réalisée par plus de 50 institutions et organisations bruxelloises, à l'initiative des communes de Forest et de Saint-Gilles, et du WIELS. **Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans et leurs familles.**

^ Carnaval dans les rues de Saint-Gilles



^ Fête du printemps place Bethléem



^ SuperVliegSuperMouche au parc de Forest



## Les activités extrascolaires

### Toute l'offre sur un site Internet

Le site [www.animalin.be](http://www.animalin.be), mis en ligne par la commune, vous propose de découvrir, en quelques clics, toute l'offre des activités extrascolaires à Saint-Gilles. Clubs de sport, écoles de devoirs, associations socioculturelles, maisons des jeunes: retrouvez **toutes les coordonnées des opérateurs qui organisent des activités et des stages sur le territoire saint-gillois après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés**. Animalin est né dans le cadre de la coordination Accueil Temps Libre, ayant pour objectifs l'épanouissement de l'enfant, le renforcement de la cohésion sociale, la consolidation de la vie familiale et sociale et la qualité de l'accueil en milieu extrascolaire.



### Le Cemôme

Le Cemôme, partenaire privilégié de la commune installé au 15 rue de Danemark, est actif dans le secteur de l'**accueil extrascolaire pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans**, à travers des **animations, ateliers, école des devoirs, stages et camps de**

**vacances...** Pendant les vacances scolaires, les activités du Cemôme se déroulent sur le site de La Roseraie, situé à Uccle (1299 chaussée d'Alsemberg). Pour plus de renseignements, contactez le Cemôme au **02/533.05.60** ou visitez leur site [www.cemome.be](http://www.cemome.be).

### En néerlandais aussi !

«Brede School commune de Saint-Gilles» propose depuis 2010 des **activités extrascolaires** (artistiques, sportives,...) **en néerlandais ouvertes à tous les enfants de 4 à 12 ans, avec pour objectif de favoriser au maximum le développement de chacun**. Tout se fait via la collaboration des différents partenaires que sont les écoles et les milieux artistiques et socioculturels, attentifs à donner aux enfants l'espace nécessaire pour vivre de nouvelles expériences. À titre d'exemple d'activités organisées par «Brede School commune de Saint-Gilles», citons celles mises sur pied dans le cadre



du festival SuperVliegSuperMouche (trajet en musique vers l'école,...), des séances de lecture, le concours de natation... Toutes les infos sur le site Internet [www.bredeschoolbrussel.be/sint-gillis](http://www.bredeschoolbrussel.be/sint-gillis)!



^ Activités «Splash» place Bethléem

## Les activités «Splash»

Chaque été, le service Jeunesse organise un **programme d'activités dans l'espace public**. C'est le moment de profiter des nombreuses activités proposées: parcours sportifs, «Rue aux enfants» (fermeture temporaire de certaines rues à la circu-

lation pour permettre aux enfants d'y jouer), brocante des enfants, lecture de contes dans les parcs, aménagements de l'espace place Bethléem, place Morichar et square J. Franck (bacs à sable, grimage, basket, château gonflable, tennis de

table, concerts...). Plus d'infos sur notre site Internet [www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be) (rubrique Services administratifs/Jeunesse).

## Pour les tout-petits, le Parcours Conté

Mis en place par l'échevinat de la Petite Enfance et entièrement gratuit, le Parcours Conté est organisé chaque année pendant 3 weekends, généralement fin septembre et début octobre, dans les locaux des crèches communales. Les conteurs font voyager les tout-petits (0-3 ans) et leurs parents à travers des chants, contes et danses. Le programme complet de sa 15<sup>e</sup> édition vous sera communiqué sur notre site Internet [www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be).





## La Maison des enfants

La Maison des enfants est un espace ludique pour les enfants âgés de 4 à 12 ans. Elle propose différentes **activités parascolaires et ludiques** durant l'année et des stages en période de congés scolaires. Elle a pour objectif de développer leur sens critique et leur imagination et de les aider à progresser dans la réalisation de leurs projets. Les enfants peuvent également y profi-

ter d'une **ludothèque** mettant à disposition différents jeux de société, jouets et jeux en bois géants, pour toutes les tranches d'âges et toutes les occasions!

### > Renseignements :

Rue de la Victoire 5  
Tél. : **02/538.91.67**  
E-mail : maisondesenfants.stgilles@live.be  
www.stgilles.irisnet.be  
www.lamaisondesenfants.eu

## Faire du sport

Les infrastructures sportives communales (piscine Victor Boin, centre sportif rue de Russie,...) sont bien entendu à disposition de tous, petits et grands. Le gymnase « Métal » (41 rue du Métal) dispose quant à lui de deux plateaux de gymnastique utilisés entre autres par les écoles communales et par l'asbl Saint-Gilles Sport pendant les vacances scolaires.

Tout récemment, c'est une **nouvelle salle mêlant mur d'escalade et espace de psychomotricité**, destinée exclusivement aux enfants, qui vient d'ouvrir ses portes au sein du centre sportif (41 rue de Russie). Les écoles, les crèches et les structures spécialisées dans l'éveil sportif pour la petite enfance pourront offrir des animations sportives pour nos plus jeunes enfants (moins de 6 ans) à partir de la prochaine rentrée sportive (septembre 2016).

Retrouvez toutes les informations sur les infrastructures sportives communales sur notre site Internet **www.stgilles.irisnet.be**.

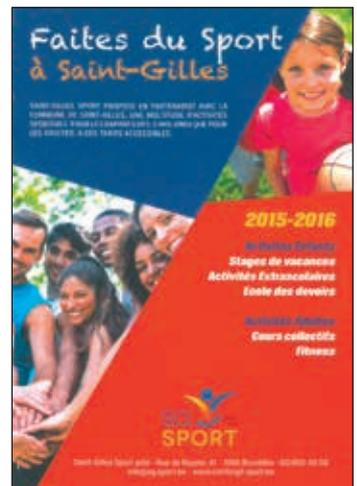
### «Saint-Gilles Sport»

En dehors du temps scolaire ainsi qu'à chaque période de vacances, l'asbl Saint-Gilles Sport propose, **dans les différentes infrastructures sportives communales** (centre sportif, piscine,...) de nombreuses activités pour les enfants de 3 à 14 ans : psychomotricité, natation, multisports, escalade, tennis, danse, sport-informatique, football, capoeira, djembe. Ces activités sont proposées à des **prix très abordables pour tous les Saint-Gillois : 50 EUR par semaine de stage et 165 EUR par an pour la pratique d'une activité sportive continue** (des tarifs réduits existent pour les allo-

cataires sociaux). Consultez la brochure dans son intégralité sur notre site Internet [www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be) (rubrique Services administratifs/Sports).

### > Renseignements :

Rue de Russie 41  
Tél. : **02/850.40.58**  
E-mail : [info@sg-sport.be](mailto:info@sg-sport.be)  
[www.cenforgil-sport.be](http://www.cenforgil-sport.be)





^ La nouvelle salle d'escalade

## L'École des Jeunes de l'Union Saint-Gilloise

La commune travaille en partenariat avec l'« École des jeunes » de la Royale Union Saint-Gilloise et met notamment à sa disposition le complexe du Bens, situé 124 rue Joseph Bens à Uccle. L'« École des jeunes » est chargée de la **formation sportive** et sociale des jeunes joueurs, âgés de **6 à 18 ans**, affiliés à l'Union. Elle propose en effet, en parallèle aux entraînements sportifs, un **accueil et un soutien scolaire aux enfants inscrits à l'École des Jeunes** (ainsi qu'à leurs frères et sœurs).

### > Renseignements:

Tél. : **02/332.04.73**

E-mail: [info@edj-union.be](mailto:info@edj-union.be)

[www.edj-union.be](http://www.edj-union.be)

## Mais aussi...

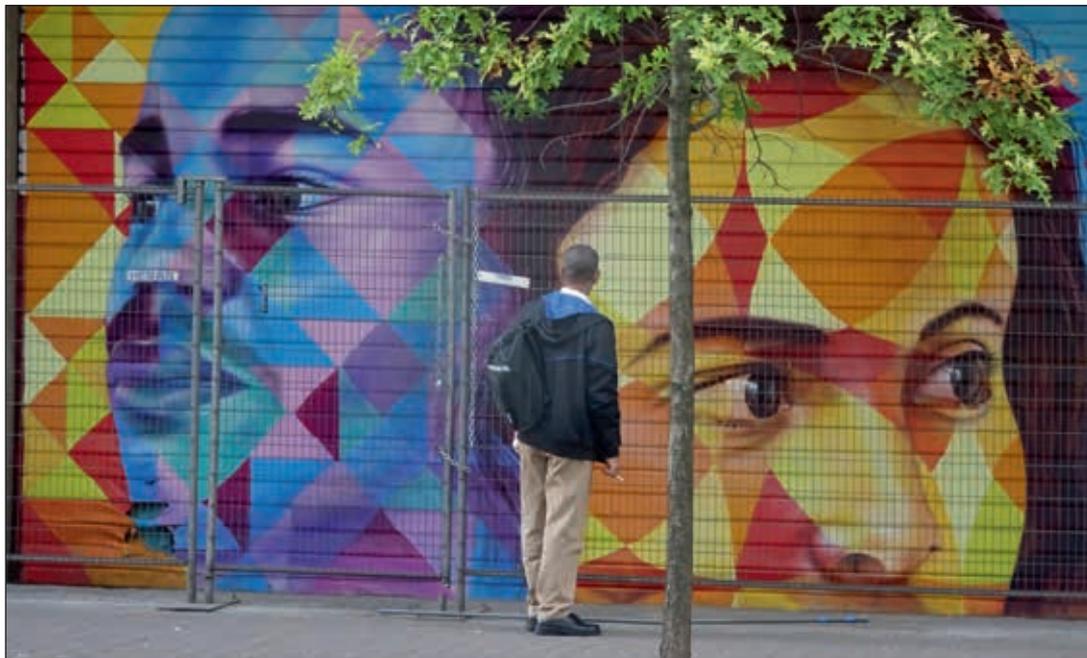
De nombreux clubs sportifs utilisant les infrastructures communales et offrent la possibilité de pratiquer de multiples disciplines: gymnastique, natation, arts mar-

tiaux, badminton, basketball,... Vous pouvez consulter la liste complète des clubs sur notre site Internet [www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be) (rubrique Services administratifs/ Sports).



^ L'École des Jeunes de l'Union Saint-Gilloise

## Le soutien scolaire et la jeunesse



^ La fresque « Add color to live » avenue Fonsny

### Les éducateurs de rue

À côté de leur travail d'accompagnement de tous les Saint-Gillois, les éducateurs de rue organisent avec les jeunes des **activités sportives** (tournoi de foot), **culturelles** (concert,...) et **éducatives gratuites** sur les espaces publics communaux. À titre d'exemple, citons la fresque «Add color to live» de près de 70 mètres de haut réalisée l'année dernière avenue Fonsny sous la direction de l'artiste Joël Bergner, rappelant l'importance de la solidarité. Elle est en effet le fruit d'une collaboration réunissant jeunes Saint-Gillois et personnes sans-abris de

la gare du Midi, encadrés par les éducateurs, à l'initiative d'un partenaire privé. Vous pouvez contacter l'équipe des éducateurs de rue, située 71 rue Vanderschrick, au **02/542.63.51** ou à l'adresse [educateurs.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:educateurs.1060@stgilles.irisnet.be).

### La Cellule scolaire

La mission de la Cellule Scolaire et Jeunesse est de **favoriser l'accrochage scolaire** de l'enfant ou du jeune (de 2,5 à 25 ans), en améliorant son bien-être et en visant son épanouissement global, en le soutenant dans la réussite de sa scolarité. Il s'agit d'un

**service gratuit pour tout enfant en âge scolaire et tout jeune aux études ou en formation, mineurs et majeurs et leurs parents.** Elle comporte également **deux volets complémentaires** :

- la **médiation scolaire**, service gratuit, neutre et confidentiel offrant aux jeunes habitant Saint-Gilles ou fréquentant un établissement scolaire saint-gillois, et à leurs parents, un soutien pour faciliter l'accès aux études et aux formations
- la **Cellule de Veille de prévention du décrochage scolaire**, qui travaille essentielle-

ment sur la mise en place de projets de prévention dans les écoles et dont la logique d'action repose sur le travail avec les acteurs du monde scolaire.

#### > Renseignements:

Service Prévention

Cellule scolaire

Rue Vanderschrick 71

Tél.: **02/542.63.52-55**

E-mail: [prevention.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:prevention.1060@stgilles.irisnet.be)

### La Maison des enfants

La Maison des enfants organise un **soutien scolaire pour les élèves de primaire** (les mardis, jeudis et vendredis). Elle met l'accent sur le travail individuel et sur le jeu pour développer les capacités de l'enfant et l'aider dans ses apprentissages.

#### > Renseignements:

Rue de la Victoire 5

Tél.: **02/538.91.67**

E-mail: [maisondesenfants.stgilles@live.be](mailto:maisondesenfants.stgilles@live.be)

[www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be)

[www.lamaisondesenfants.eu](http://www.lamaisondesenfants.eu)

### Le centre PMS

Le centre psycho-médico-social (PMS) est un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle,... **Entièrement gratuit** et composé

de psychologues, d'assistants sociaux, d'infirmiers et d'un médecin, il est à la disposition des élèves et de leurs parents, dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire.

Le centre PMS communal, situé 14 rue des Etudiants, est **ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h**. Vous pouvez le contacter au **02/563.11.00** ou à l'adresse [pms.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:pms.1060@stgilles.irisnet.be).

### Le CEMO

Le CEMO est un service d'aide en milieu ouvert qui apporte son soutien aux jeunes jusqu'à 18 ans dans leur milieu de vie. Il est **gratuit, accessible à tous** (le jeune, ses parents et ses proches) et travaille à la fois:

- > **sur l'aide individuelle:** en étant un espace d'écoute où les jeunes et les familles sont accueillis sans jugement quelle que soit leur situation et où l'objectif est de pointer et de valoriser les compétences de la personne pour l'aider à s'en servir et à les développer. La demande d'aide peut émaner du mineur ou de son entourage
- > **sur des actions collectives:** valorisation des jeunes, de leur accès à la culture, de leur apprentissage à travers le développement de projets avec pour objectif d'encourager la solidarité sociale et leur émancipation.

Le CEMO vous accueillera au 86 rue de Parme. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter son site Internet [www.cemoasbl.be](http://www.cemoasbl.be) ou le contacter au **02/533.05.60**.

### Le Point Info Jeunes

Le Point Info Jeunes est un **service d'information généraliste destiné aux jeunes entre 12 et 26 ans**, travaillant en partenariat avec l'asbl Infor Jeunes. Il leur offre **gratuitement un accueil personnalisé** pour répondre à leurs questions sur les études, les formations, les loisirs, les démarches administratives, la santé, la famille, les droits,... Il met également à leur disposition des **connexions à Internet** pour effectuer des recherches scolaires ou d'emploi.

Le PIJ est ouvert les **lundi et mardi de 10h à 17h, le mercredi de 10h à 18h et le jeudi de 13h à 17h, ou sur rendez-vous**.

#### > Renseignements:

Rue du Tir 14

Tél.: **02/534.23.02**

[www.pij1060.brussels](http://www.pij1060.brussels)





# VIE LOCALE

## PLAN DE GESTION TRIENNAL 2016-2018

À l'entame de la seconde partie de la législature communale, le Collège a présenté lors du conseil communal du mois de mars dernier, son Plan de gestion triennal 2016-2018. Il a pour objectif de dresser les grandes lignes des politiques et projets qui seront menés durant ces trois prochaines années.

### **Un budget en déficit maîtrisé pour 2016**

Saint-Gilles, comme de nombreuses communes bruxelloises, doit faire face à des défis tou-

jours plus grands tels que le boom démographique, et à de nombreuses incertitudes quant à l'impact des mesures budgétaires annoncées aux niveaux fédéral et régional: réduction de la

dotation fédérale à la zone de police, chômage des jeunes, tax shift,... Toute une série de missions, et donc de dépenses, sont reportées sur les communes depuis d'autres niveaux de pouvoir



^ L'école du Parvis

sans toujours offrir une réelle compensation financière. Pourtant, pour le Collège, les communes ont un rôle prépondérant d'amortisseur de la crise, de protection des habitants et de garant de la qualité de vie dans les quartiers. Présenter pour l'année 2016 un budget en léger déficit est donc un choix réfléchi du Collège, son devoir étant de protéger les Saint-Gillois, et particulièrement les plus fragilisés.

Cependant, en cours d'exercice budgétaire, la tutelle régionale devrait débloquer un montant permettant à la commune d'approcher l'équilibre budgétaire.

## L'éducation

Aujourd'hui, grâce aux moyens investis ces dernières années (création de 440 nouvelles places), la capacité d'accueil des écoles fondamentales permet de répondre à la demande. Le Plan de Gestion 2016-2018 prévoit donc un nombre plus limité d'ouvertures de classes par rapport aux années précédentes. **L'engagement pris de créer 700 places supplémentaires dans les écoles fondamentales d'ici 2018 sera cependant tenu**, et s'accompagnera d'un monitoring des besoins à chaque nouvelle année scolaire.

La Collège a également souhaité répondre à une demande croissante de la part des parents de pouvoir bénéficier d'un **enseignement général communal**. Une **nouvelle école secondaire, à pédagogie active**, ouvrira ses portes **dès la rentrée 2017** sur le site actuel de l'institut technique Pierre Paulus qui fera, quant à lui, l'objet d'une reprise par la Cocof sur le site du CERIA.

## Les crèches et la petite enfance

Plus de 240 nouvelles places en structures d'accueil seront disponibles d'ici 2018, dans le prolongement des moyens importants déjà consacrés à la création de nouvelles places ces dernières années. Le Collège entend aussi faire évoluer la réflexion quant à une offre diversifiée de structures d'accueil de la petite enfance. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'un projet de halte-garderie, qui verra le jour en 2016 au 15 rue de Danemark, permettra aux parents en insertion socioprofessionnelle de faire garder leur enfant de manière ponctuelle durant leur formation ou leur recherche d'un emploi.

Le projet de réaffectation de l'ancien site de l'ECAM permettra l'implantation d'une crèche de **149 places**. Il s'agit d'un des projets phares du Collège pour ces prochaines années, élaboré en marge du Contrat de quartier Bosnie et dont les travaux commenceront en 2017.

~ Plus de places en crèche



## L'emploi et la formation

La situation de l'emploi, qui dépasse cependant largement l'échelon local, est également un enjeu important pour le Collège. C'est pourquoi celui-ci s'attachera à poursuivre le développement d'**outils de formation et d'enseignement adaptés** tant au marché du travail qu'aux besoins des demandeurs d'emploi cherchant à accroître leurs qualifications. À titre d'exemple, notons que le 19 avril dernier, les Ateliers du Midi (56 rue de Mérode) ont inauguré leur extension, proposant de **nouvelles formations dans les secteurs des métiers du spectacle et de l'éco-construction**.

Dans un cadre budgétaire qui demeure strict, les moyens nécessaires resteront prévus pour que le **CPAS** puisse poursuivre sa politique d'insertion socioprofessionnelle puisque la **dotation communale**, qui représente **30% de son budget d'exploitation**, a été préservée par le Collège. La mission de notre Centre Public d'Action Sociale est primordiale dans une commune comme la nôtre qui, bien qu'elle ait connu des évolutions favorables, garde une population fragile, confrontée à de nombreuses difficultés. Raison pour laquelle il **poursuivra sa politique en matière d'Article 60**, qui permet chaque année à plusieurs centaines de personnes (462 en 2014!) éloignées du marché du travail de bénéficier d'une expérience professionnelle.

Le Collège entend également **poursuivre sa collaboration active avec la Maison de l'Emploi et la Mission Locale** (qui font elles aussi l'objet d'un soutien communal) **de même que sa politique en matière d'emploi des jeunes** (stages d'insertion et jobs étudiants). Enfin, il maintiendra ses partenariats avec les secteurs associatif et privé (Pacte Local pour l'emploi, Plan Emploi-Formation,...).

## Le développement économique et la revitalisation commerciale

Le Collège souhaite poursuivre sa politique de revitalisation commerciale, grâce à l'installation de nouvelles implantations dans l'ensemble des quartiers, notamment dans les rez-de-chaussée commerciaux appartenant à la Régie foncière. Un bel exemple de réussite est celui du Parvis qui, devenu piéton, fera l'objet d'un chantier de réaménagement en 2017.

## Le logement

La Régie foncière joue un rôle prépondérant en matière de revitalisation des quartiers et constitue l'outil principal de la politique de logement développée au niveau communal. Il doit le rester. La situation du logement à Saint-Gilles et en Région bruxelloise reste en effet préoccupante et une tranche toujours plus importante de la population rencontre des difficultés à se loger décemment à un prix abordable.

La Régie dispose aujourd'hui d'un **parc de près de 900 logements**. Durant les prochaines années, le Collège juge important de **pérenniser cette offre de logements et de consacrer les moyens nécessaires à leur entretien**. Nous connaîtrons également encore de la **production de logements**, dans le cadre à la fois des différents contrats de quartier et des collaborations conclues avec certains partenaires actifs dans le domaine du logement public:





^ *Nouvel immeuble de la Régie foncière rue du Fort*

CityDev, augmentation du nombre des mises en location via l' AIS (qui compte aujourd'hui plus d'une centaine de logements),...

## Les services et infrastructures

D'autres **nouvelles infrastructures** verront également le jour en particulier **lors de la requalification du site de l'ECAM**: espace vert et ludique, espaces dédiés au secteur associatif, équipements sportifs,...

Il est indéniable que la promotion du « vivre ensemble » passe par la mise à disposition d'infrastructures (culturelles, sportives,...) de qualité au profit de la population. Le Collège a tenu à maintenir l'ensemble des services à la population tout en développant de nouvelles initiatives. Dans le

cadre plus général de sa réflexion sur le développement durable, le Collège poursuivra ses démarches de simplification administrative et travaillera au déploiement d'axes de travail transversaux, principalement pour faciliter la vie des habitants. Par ailleurs, la commune présentera prochainement le **futur Agenda**

21 qui, concomitamment au Plan de gestion, **définira la programmation des axes de travail prioritaires afin de faire de Saint-Gilles une commune plus durable.**

## La sécurité

Lancé en 2012, le programme UNEUS, créant un partenariat entre la commune, la zone de police Midi et le Parquet, a désormais fait ses preuves! Associé à un investissement supplémentaire de la commune, il a permis une diminution spectaculaire de la criminalité, diminution la plus importante de la zone voire de la Région bruxelloise, dans le périmètre concerné: – 56,10% de vols avec violence sans arme et – 45% de vols dans les habitations. Le Collège a donc décidé de **maintenir son investissement dans ce programme UNEUS ainsi que dans sa politique de prévention.**

~ *Projet de réaménagement de l'ECAM*





^ Des espaces publics de qualité

## La qualité de vie

En 2016, Saint-Gilles lancera sa **première conciergerie de quartier**, projet pilote élaboré d'après la philosophie de travail UNEUS. Cette première conciergerie s'implantera dans un périmètre restreint. À travers l'action d'une équipe multidisciplinaire, les constats opérés sur le terrain (mobilier urbain dégradé, logements abandonnés, nids de poule, dépôts clandestins...) feront l'objet d'un suivi et d'une intervention ciblée. Si le dispositif est concluant, la mesure sera étendue aux autres quartiers de la commune.

Le Collège s'attellera également à **renforcer encore la lutte contre la malpropreté**. En effet, grâce notamment au doublement du subside accordé par l'Agence Bruxelles-Propreté, l'ensemble des actions pourra être renforcé. Ces actions seront le prolongement de celles entamées il y a déjà plusieurs années en matière de **rénovation urbaine**: requali-

fication des espaces publics, création et valorisation des espaces verts,... D'**importants chantiers** sont encore **prévus** dans les quartiers résidentiels durant les trois années du plan triennal (rues d'Argonne, de Russie, de Suède,...) et la **réouverture du parc Germeau au public** est prévue dès cette année avec la création d'un jardin à vocation pédagogique.

Le **réaménagement du Parvis**, déjà devenu piéton, débutera en 2017. Il comportera le maintien d'arbres à certains endroits et favorisera le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, Saint-Gilles continuera à investir dans les **projets axés sur la mobilité douce et les transports en commun**, en concertation avec la Région et les différents organes compétents.

Enfin, les dispositifs des **contrats de quartier**, sources d'évolutions positives dans les périmètres concernés en matière de rénovation urbaine entre autres, seront maintenus autant que possible. Aujourd'hui trois contrats de quartier sont encore actifs sur le territoire. ■



## VIE LOCALE

# NOUVEAU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS

Fin 2015, le Bourgmestre, Charles Picqué, et l'Echevine en charge des Espaces publics, Cathy Marcus, avaient rencontré des représentants de la pétition "Sauvons les arbres du Parvis de Saint-Gilles".

Suite à cette rencontre, le Collège des Bourgmestre et Échevins avait demandé à l'architecte-paysagiste Bas Smets, en charge du réaménagement du Parvis, de présenter un projet modifié intégrant des arbres à certains endroits et favorisant le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Ce nouveau projet a fait l'objet d'une enquête publique au mois de mars dernier. Les travaux de réaménagement de surface commenceront en 2017. ■



## VIE LOCALE

# LES ARCHIVES SAINT-GILLOISES ACCESSIBLES AU PUBLIC



Le service des Archives existe maintenant depuis plus d'un an. Par archives communales, on entend l'ensemble des documents produits et/ou reçus par l'administration communale dans le cadre de ses activités. Il s'agit donc essentiellement d'archives administratives compilées avec soin par les services au cours du temps. **Au total, le service des Archives veille actuellement sur un patrimoine archivistique de près de 3 kilomètres linéaires dont la pièce la plus ancienne remonte à 1801!**

Depuis janvier 2016, vous pouvez accéder librement aux premiers inventaires du service sur le site web de l'administration communale, [www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be).

De nouveaux éléments y sont ajoutés régulièrement.

Les archives sont **accessibles à tous en fonction des règles imposées par les délais de communicabilité** (protection de la vie privée,...) **et par leur état de conservation**. Certains documents, signalés dans les inventaires comme trop abîmés, ne vous seront communiqués que sous format électronique.

Via les inventaires en ligne, vous pouvez **accéder facilement à l'information recherchée et précommander les documents** qui suscitent votre intérêt. La **consultation des archives à l'hôtel de ville** se fait quant à elle **uniquement sur rendez-vous**, à prendre par mail à l'adresse [archives.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:archives.1060@stgilles.irisnet.be).

Au cours de l'année **Près de 3 kilomètres d'archives remontant à 1801** 2015, les travaux d'inventoriage ont essentiellement été consacrés aux festivités et réceptions communales. Vous pouvez d'ailleurs consulter, par le biais de l'inventaire relatif aux cérémonies et réceptions solennelles, une lettre de l'ambassadeur des États-Unis – Douglas Mac Arthur II – adressée à l'administration communale à l'occasion des funérailles de John F. Kennedy.

L'année 2016 est, elle, **consacrée au patrimoine industriel, à l'aménagement du territoire et à la mise en place des transports en commun** sur le territoire de Saint-Gilles. **Les**



^ Inauguration de la Roseaie au début du 20<sup>e</sup> siècle

**documents** concernant les établissements industriels, dangereux et insalubres (enquêtes commodos et incommodos), les archives relatives à l'aménagement du territoire (plans d'ali-

gnement, égouts,...), de même que les inventaires consacrés aux transports par voies ferrées (chemins de fer vicinaux, ligne de la petite Espinette) **seront progressivement mis en ligne.**

**Chaque mois**, vous pouvez également retrouver sur la page Facebook de la commune ([www.facebook.com/communesaintgilles](http://www.facebook.com/communesaintgilles)) et son site Internet une **communication consacrée à un document original.**

Le service des Archives est également impliqué dans les démarches relatives à la simplification administrative. Son rôle est double: d'une part, penser la gestion de l'information dans sa globalité, de la création du document à sa consultation par le public tout en prenant en compte toutes les étapes de son cycle de vie et ses spécificités et, d'autre part, lier l'administration à son passé et à son futur en préparant dès aujourd'hui les archives de demain. ■



## VIE LOCALE

# « GABRIELLE PETIT », NOUVELLE CRÈCHE COMMUNALE !

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a la volonté de soutenir les projets d'accueil de la Petite Enfance en offrant davantage de places en crèche.

Dans ce cadre, la crèche communale «Gabrielle Petit» a vu le jour en janvier 2016. Cette crèche, d'une **capacité d'accueil de 18 enfants âgés de 3 mois à 3 ans**, est composée de deux sections: les bébés et les «grands» enfants. Située 12 rue E. Feron, autorisée et subsidiée par l'ONE, elle est ouverte de 7h à 18h du lundi au vendredi. **Les enfants peuvent profiter du grand jardin sécurisé qui donne sur le Parc Germeau.**

Grâce à l'asbl le Réseau Saint-Gillois des mini-crèches à vocation sociale et parentale, de nouveaux lieux d'accueils ouvrent également leurs portes :

› **une halte-accueil, l'Amandoline, située 15 rue de Danemark a ouvert ses portes en janvier 2016**: elle a pour objectif spécifique d'accueillir en priorité les enfants saint-gillois âgés de 18 mois à 3 ans dont les parents ont besoin d'un **mode de garde occasionnel**



^ Crèche Gabrielle Petit

**ou à temps partiel.** Ce projet de halte-accueil vise à **favoriser une réinsertion socio-professionnelle** grâce à son partenariat avec la Maison de l'Emploi et le CPAS. Il concerne principalement les chercheurs d'emploi, les parents en formation,... L'Amandoline, ouverte de 7h45 à 17h30 du lundi au vendredi, accueille un maximum de 10 enfants et ce principalement par demi-journée.

› **la crèche Ketje, située 33 avenue Adolphe Demeure, est une crèche à participation parentale**: ce projet a pour but de **faire participer activement les parents à l'accueil des enfants.**

Cette crèche permet une implication personnelle du parent au sein même du lieu d'accueil grâce à un système de permanence hebdomadaire. Les parents peuvent donc proposer et participer aux activités des enfants telles que le bricolage, la lecture, la psychomotricité, l'accompagnement aux sorties extérieures,... **Une extension de la crèche Ketje**, située au 120 rue de l'Hôtel des Monnaies, verra également le jour. **Ce nouveau milieu d'accueil pourra recevoir 15 «grands» enfants**, qui pourront se défouler dans le jardin totalement sécurisé situé au sein du parc Pierre Paulus. ■

## VIE LOCALE

# POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE, LA COMMUNE LUTTE CONTRE LES FAÇADES DÉLABRÉES

Saint-Gilles œuvre depuis très longtemps à l'embellissement du cadre de vie de ses habitants: nettoyage quotidien et réfection des trottoirs et des voiries, entretien du patrimoine, gestion des espaces verts... Les citoyens saint-gillois participent évidemment à cette dynamique.

Pour continuer dans cette voie, le conseil communal a adopté en mars dernier un règlement-taxe relatif aux façades délabrées. **Son objectif est d'inciter les propriétaires à lutter contre des dégradations importantes de l'environnement urbain**, celles-ci étant de nature à décourager l'habitat et l'installation de commerces dans les zones du territoire communal où sont situés ces immeubles. Et ce dans l'intérêt des propriétaires concernés, de leur voisinage immédiat, et de la commune dans son ensemble.

Sont visés par ce règlement-taxe les cas de délabrement les plus extrêmes et ceux qui pourraient entraîner un danger pour la sécurité publique: grilles de balcon non remplacées, morceaux de corniches qui se défont, carreaux cassés, écaillage très important,... C'est après des constats



effectués par la commune lors de relevés sur l'espace public que les propriétaires des immeubles délabrés recevront un courrier de l'administration les informant des travaux à réaliser, accompagné d'une liste des aides à leur disposition.

**Plusieurs dispositifs existent en effet pour aider les propriétaires des façades concernées:**

- ▶ **les primes à la rénovation de façades** délivrées par la Région bruxelloise, qui peuvent être doublées si le bien immobilier se situe dans un périmètre de contrat de quartier, C'est actuellement le cas pour les biens situés dans les périmètres des Contrats de quartier «Bosnie» et «Parvis-Morichar»

- ▶ **l'accompagnement** proposé par le Réseau Habitat, et plus particulièrement par le CAFA, qui organise des permanences pour conseiller et accompagner les propriétaires souhaitant rénover leur bien et bénéficier de primes.

Enfin, notons que la taxe n'est pas purement automatique. **Toute une procédure de vérification et de possibilités d'exemption a été mise en place** avant de procéder à son enrôlement, pour inciter les propriétaires avertis à procéder aux rénovations nécessaires. ■

## > Renseignements:

### Service des Taxes

Place Van Meenen 39

Tél. : **02/536.17.71 – 02/563.11.20**

E-mail: finances.1060@stgilles.irisnet.be

### CAFA asbl

Rue du Tir 14

Tél. : **02/600.57.31 –**

**02/600.57.45**

www.cafa.be

### Cellule contrat de quartier

Rue Emile Feron 161

Tél. : **02/563.11.28**

<https://contratsdequartiers1060.wordpress.com/>

# 800 ANS D'HISTOIRE(S)

## 1216-2016 les grands repères

Huit siècles d'histoire, c'est beaucoup! Pour vous donner une idée des grandes dates et périodes qui ont façonné la commune, nous vous proposons une ligne du temps reprenant les moments-clé de l'évolution de Saint-Gilles.



© APEB 2015.

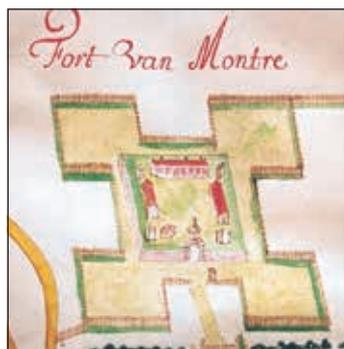
**1216** Création de la paroisse dédiée à Saint-Gilles sur le territoire d'Obbrussel (Haut-Bruxelles) qui devient officiellement un village en 1222



Coll. P. Debouverie.

**1450 (vers)** Le chou, spécialité des maraîchers de Saint-Gilles, les Kuulkapers, s'introduit dans les cuisines bourgeoises

**1672** Construction du fort de Monterey par les espagnols, édifié sur les hauteurs de Saint-Gilles et démantelé en 1782



© BNF, Cartes et plans.

**1725-1730** Construction de la chaussée de Waterloo entre la Barrière de Saint-Gilles et La Bascule

**1795** Politiquement, la commune de Saint-Gilles voit le jour le 14 fructidor an III de la République, soit le 31 août 1795

## Repères de population

**1525** Le village compte 41 maisons pour environ **250** habitants

**1831** **1.986** habitants

**1850** **4.956** habitants

**1880** **33.127** habitants

**1890** **40.289** habitants

**1900** **51.753** habitants

**1910** **63.000** habitants

**2016** En janvier 2016, **50.034** personnes étaient inscrites dans les registres de la population: 25.051 hommes et 24.983 femmes, 26.087 Belges et 23.947 étrangers, parmi lesquels 17.154 ressortissants européens et 6.793 non européens.



Coll. CHSG.



Coll. P. Briquet.



Coll. Lemaire.



Coll. privée.



Coll. B. Poncelet.



Coll. privée.

**1837** Etablissement de la filature de lin, la Linière, près de la porte de Hal qui avec 1.200 travailleurs, dont 80 % d'ouvrières, fut l'usine la plus importante de la commune

**1862** Plan général pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise par Victor Besme qui comprend l'aménagement d'une grande partie du territoire de Saint-Gilles. Ouverture de 43 rues nouvelles

**1864** Première maison communale sur le Parvis de Saint-Gilles

**1869** Inauguration de la gare du Midi

**1869** Première ligne de chemin de fer américain, tramway tiré par des chevaux

**1874** Construction d'une vaste glacière dans la rue qui porte aujourd'hui son nom

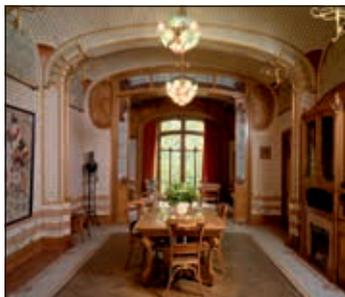
**1880** Inauguration de l'Hôtel des Monnaies, chargé de frapper la monnaie

**1880** Une nouvelle église voit le jour, à l'emplacement de la précédente sur le site du Parvis

**1884** Mise en service de la prison de Saint-Gilles

**1895** Inauguration du nouveau cimetière de Saint-Gilles, dans le prolongement de l'avenue du Silence à Uccle





Coll. AMH (Victor Horta © Sofam 2016).



Coll. Lemaire.



Coll. ACSG.



© APEB 2015.

**1896** Plus de 9.000 personnes sont employées dans le secteur industriel à Saint-Gilles

**1898** Victor Horta construit sa maison et son atelier rue Américaine, transformés aujourd'hui en musée Horta

**1904** Inauguration de l'Hôtel de Ville, place Van Meenen

**1890-1910** La commune se dote d'un réseau d'écoles performant et novateur

**1906** Inauguration de la Maison du peuple sur le parvis de Saint-Gilles

**1915-1918** Emprisonnement de patriotes à la prison de Saint-Gilles, fusillés par l'occupant, comme Edith Cavell, Philippe Baucq et Gabrielle Petit

**1933-1935** L'Union Saint-Gilloise aligne 60 matches sans défaite entre le 8 janvier 1933 et le 10 février 1935, un record toujours inégalé

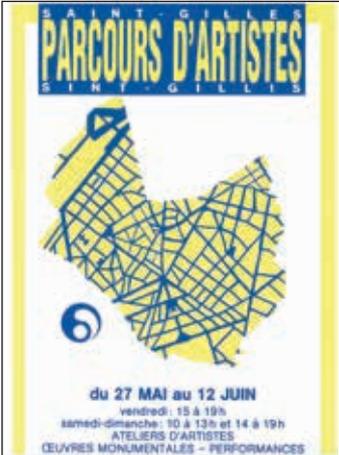


Coll. Union 1897 – Les Archives.

**1952** Paul-Henri Spaak est bourgmestre de Saint-Gilles, jusqu'en 1957

**1964** Construction de la tour du Midi

**1968** Premier cours de bande dessinée créé en Europe à l'Institut Saint-Luc par Eddy Paape



© Philippe Ruelle, 1988.



© APEB 2015



© AL

**1977-1992** Travaux du métro entre l'Altitude 100 et la gare du Midi

**1986** Renaissance du marché de la place Van Meenen

**1988** Premier Parcours d'artistes, biennale d'art contemporain

**1990** Rénovation urbaine avec *les quartiers d'initiatives* suivis par *les contrats de quartier*, dont deux sont en cours de réalisation

**1992** Extension de la gare du Midi pour accueillir les TGV

**1997** La maison Hoguet, construite en 1928 pour installer des ateliers de filature et de confection, est transformée pour accueillir la bibliothèque communale et la maison du livre

**2007** Les imprimeries Goffin, rue de Belgrade, sont transformées et deviennent la Maison des Cultures

**2013** Piétonisation du Parvis de Saint-Gilles

**2016** Huit-centième anniversaire de Saint-Gilles ■

## DÉVELOPPEMENT DURABLE



 maison ecohuis

# LES SACS PLASTIQUES À USAGE UNIQUE BIENTÔT INTERDITS SUR LES MARCHÉS SAINT-GILLOIS



En avril 2015, le Parlement européen approuvait une proposition de directive visant, à l'horizon 2025, à réduire de 80 % la quantité de sacs jetables utilisés. Les états membres seront tenus soit de réduire le nombre de sacs en plastique non biodégradables par habitant, soit de s'assurer que d'ici 2018 ceux-ci soient automatiquement payants.

Le 10 mars dernier, le conseil communal a approuvé les modifications apportées au règlement relatif aux activités ambulantes sur les marchés. Celui-ci prévoit notamment **la disparition des sacs plastiques sur les marchés situés sur son territoire.** Cette interdiction se fera progressivement, et pour générer un changement des habitudes chez tout le monde, par étapes. **Le règlement est d'application depuis le 1<sup>er</sup> mai tous les lundis sur le marché de la place Van**

**Meenen. Il s'étendra ensuite au marché quotidien du Parvis dès septembre puis à celui du Midi à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

### Qu'interdit-on précisément ?

Il sera interdit pour les maraîchers de distribuer des sacs plastiques à usage unique aux consommateurs. Le sac plastique à usage unique est un sac d'une épaisseur égale ou inférieure à 50 microns et composé

de matières d'origines fossiles ou renouvelables, muni d'anses. En revanche, notons que la distribution de sachets transparents en polyéthylène, sans anses, est autorisée mais uniquement pour les articles gras ou humides.

### Pourquoi interdire ces sacs ?

Il y a dix ans, trois milliards de sacs jetables étaient distribués chaque année en Belgique. Cela représentait alors déjà 680 sacs



## Quelle alternative au sac plastique jetable ?

Si vous faites des courses sur les marchés, pensez à apporter un sac réutilisable, un caddie ou un sac à dos !

Qu'ils soient en coton, en matériaux de récupération, en toile de jute,... les sacs réutilisables ont une durée de vie qui se compte en années. Dans l'idéal, utilisez-les au maximum et soyez raisonnable sur le nombre de sacs que vous acceptez. Ceux-là ont aussi un impact environnemental important.

Le service du Développement économique offrira d'ailleurs sur les marchés des sacs réutilisables en coton naturel, produits par l'asbl Entreprendre à Saint-Gilles et marqués du logo « I love shopping St-Gilles » (image artistique créée par Charly Joly et Eva Kerremans du collectif artistique « (Gaz/on)-Nous » et imprimé via 'reusable bags only' BVBA BeFre).

par an et par ménage (presque 2 par jour !) et 15.000 tonnes de déchets non recyclés. **Or, le sac de caisse à une durée de vie moyenne de 20 minutes, alors qu'il met environ 400 ans pour se décomposer.**

Les chiffres pour 2015 ne sont pas disponibles mais il est certain que ce chiffre a encore augmenté...

Ces sacs en plastique à usage unique sont fabriqués à partir de produits pétroliers (le polyéthylène) et cette production génère des émissions très polluantes tant dans les eaux que dans l'atmosphère. Une fois produits, ces emballages à la durée de vie très courte, deviennent des déchets qui ne sont pas recyclables.

Un nombre impressionnant de sacs aboutissent en fin de parcours dans la nature et, le plus souvent, dans la mer. **Un sac plastique sur deux lâchés en ville finira dans l'océan.**



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par ailleurs, vous trouverez sur le marché:

- › **des caisses d'emballage en bois ou en carton:** les produits vendus sur le marché arrivent souvent emballés dans des caisses. Chaque maraîcher doit évacuer ses déchets à la fin du marché. La plupart d'entre eux seront donc contents de vous fournir ces caisses vides sur demande
- › **des récipients en plastique:** certains produits sont fournis dans des barquettes en plastique. Pensez à laver ces barquettes et à les ramener lors de vos prochains achats. Vous contribuerez ainsi à préserver l'environnement et le portefeuille de votre maraîcher
- › **des sacs en papier:** bien que sa fabrication nécessite 3 fois plus d'eau que le sac en plastique et qu'il soit moins solide, le sac papier a le grand avantage d'être recyclable et compostable. Certains marchands optent dès lors pour cette solution
- › **des sacs biodégradables:** le coût d'achat du sac biodégradable est 7 fois plus élevé pour le marchand que celui du sac plastique, il ne se dégrade que sous certaines conditions et sa durée de vie est limitée.

## Portrait du sac en plastique:



Ce type de sac, fabriqué à base d'amidon, peut toutefois constituer une alternative intéressante au sac plastique pour certains aspects notamment la gestion des déchets. Il est donc autorisé.

### Bon à savoir

La **distribution de sacs réutilisables** aura lieu quant à elle **tous les lundis sur le marché de la place Van Meenen pendant l'heure de midi et de 17h à 18h30.**

### > Renseignements:

Service du Développement économique  
Tél.: 02/536.02.30  
E-mail: developpement.economique@stgilles.irisnet.be

Service du Développement durable  
Tél.: 02/533.95.90  
E-mail: maisonecohuis@stgilles.irisnet.be

## EN BREF

### Succès de la déchetterie mobile

**28 tonnes d'encombrants ont été récoltées** du 21 au 24 mars par la déchetterie mobile mise **gratuitement** à disposition des Saint-Gillois! Vous êtes en effet plus de 800 à en avoir profité pour vous défaire de vos encombrants (21 tonnes), piles (Recupel – 3,3 tonnes) et produits chimiques (3,72 tonnes).

Vous n'avez pas pu vous y rendre cette fois-ci? **La déchetterie mobile reviendra dans chacun des quartiers en mai/juin et en septembre:**

- › **rue Jourdan** (accès via la rue de la Victoire): les **30/5 et 19/9**
- › **place Loix** (accès via la rue de la Source): les **31/5 et 20/9**
- › **rue du Tir** (accès via la rue de Monténégro): les **1/6 et 21/9**
- › **place Morichar**: les **2/6 et 22/9**

Elle sera accessible **de 9h à 18h**. Nous vous demandons de **vous munir de votre carte d'identité** et d'**avoir au préalable trié vos déchets**. Retrouvez toutes les infos pratiques sur notre site Internet [www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be).

### Un site Internet pour les 800 ans de la commune

Nous vous en avons déjà parlé, la commune fête cette année ses 800 ans! À cette occasion, les Saint-Gillois auront l'occasion de participer à différents événements: fêtes, expos, concerts,...

### Noces d'or et de diamant

Le 17 mars dernier, 3 couples qui ont fêté leurs noces d'or:

M. et Mme Ferrato – Ferratou

M. et Mme Martorana – Pambo

M. et Mme Marmitte – Machozi

Deux autres couples ont par ailleurs fêté leurs noces de diamant:

M. et Mme Kempes – Werts

M. et Mme Pagalis – Konstantinaci



Un site Internet [www.saintgilles800.be](http://www.saintgilles800.be)

repréend l'ensemble de la programmation, ainsi que des rubriques photos, histoire, infos pratiques,.... N'hésitez pas à le consulter et à le faire connaître. Rendez-vous en septembre pour les premières animations!



## Un “Couture Truck” – Atelier de couture mobile-bientôt sur nos marchés!

À l'initiative de l'Échevin de l'Emploi, Thierry Van Campenhout, ce beau projet d'insertion socioprofessionnelle verra le jour en septembre 2017. C'est dans le cadre du Contrat de quartier durable « Parvis-Morichar » qu'un subside de 200.000 EUR pour un plan d'action quadriennal sera octroyé, par la Région bruxelloise, à l'Agence Locale pour l'emploi de Saint-Gilles (ALE), pour développer ce projet innovant.

Ce subside permettra, dans un premier temps, d'acheter et d'aménager une camionnette en atelier couture et, dans un second temps, d'engager deux personnes sous contrat article 60 ainsi qu'une personne chargée de leur formation. Cette activité permettra également d'offrir un service convivial de proximité (réparation, ourlet, ajustement,...) et favorisera l'inclusion de personnes fragilisées dans un dispositif géré et encadré par des professionnels, permettant ainsi à terme la création d'emplois durables et de qualité. La réussite et la pérennisation de ce projet reposent sur la mobilisation de tous les partenaires engagés : Remue-Ménage (titres- services), le CPAS, « Ensemble p@ur 1060-asbl de Cohésion sociale », les centres de formation concernés,... Une des perspectives envisagées est également de développer une centrale de repassage locale agréée en lien avec cette activité.

### > Renseignements :

Remue-Ménage /  
ALE de Saint-Gilles  
Rue de Mérode 54  
Tél. : **02/538.64.25 – 02/850.62.95**  
E-mail : [info@remue-menage.be](mailto:info@remue-menage.be).

## Foodtrucks encadrés par la commune

Face au succès grandissant des foodtrucks sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale et afin d'éviter une offre surabondante susceptible de concurrencer le secteur Horeca, le conseil communal, à l'initiative du Collège, a décidé d'**encadrer cette nouvelle catégorie d'ambulants. Différents emplacements, situés dans différents quartiers de la commune, ont ainsi été sélectionnés** en tenant compte de la concurrence sédentaire (secteur Horeca principalement).

L'exercice des activités ambulantes est uniquement admis sur les places Horta (excepté les jeudis, jour de marché), Bethléem, Broodthaers, Janson, Morichar et Louise.

Les **candidatures** seront examinées **sur base de différents critères :**

- › le respect des dispositions en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme
- › la sécurité et la tranquillité publique
- › la non-concurrence aux établissements Horeca aux alentours de l'emplacement sollicité
- › la qualité des produits (cuisine créative de qualité, esthétique, saine et rapide, l'exploitant doit en outre cuisiner ou assembler les plats sur place).

Pour toute question relative à la procédure ou pour le dépôt de candidature, le service du Développement économique se tient à votre disposition (**02/536.02.30 – 02/563.11.25 – développement.economique@stgilles.irisnet.be**).

## Fête du Printemps 2016

Les associations saint-gilloises, en collaboration avec les habitants et les commerçants du quartier, ont le plaisir de vous inviter à la **17<sup>e</sup> édition** de la Fête du Printemps. L'événement se tiendra le **samedi 28 mai 2016, de 13h à 21h** sur la **place Bethléem**. Venez découvrir les projets des associations, déguster de bons petits plats et profiter de concerts variés. Des stands en tout genre s'animeront toute l'après-midi pour le plaisir de tous, des jeux, des animations, du sport, des projets collectifs... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Tout au long de la journée, une programmation musicale interculturelle sera présente sur le podium : créations de jeunes et des associations, danses, arts urbains, percussions, démonstrations sportives,... N'hésitez pas à nous rejoindre avec vos enfants, amis et voisins !

### > Renseignements :

Coordination locale de cohésion sociale  
« Ensemble p@ur 1060 » asbl  
Place Bethléem 9  
Tél. : **02/899.23.56 – 02/899.03.20**

## Appel à projets «Jeunesse» 2016

La commune souhaite soutenir les initiatives locales en faveur de la Jeunesse. C'est parce que la Jeunesse reste au cœur des préoccupations du Collège des Bourgmestre et Échevins qu'un budget spécifique est inscrit en 2016 pour financer des projets réalisés par et pour les jeunes.

Cette année, l'accent est mis sur les priorités suivantes :

- › **participation au programme «Splash»**, programme d'animations destiné aux jeunes pendant l'été. Les animations sont ouvertes à tous et à toutes et gratuites. Ce programme veut permettre à chacun de s'impliquer pour sa commune par des activités de types culturelles, sportives et autres...
- › **éducation à la citoyenneté**, pour toutes actions visant l'apprentissage du vivre ensemble, les valeurs démocratiques, l'ouverture sur le monde et la culture
- › **initiatives «Coups de pouce!»** pour favoriser l'estime de soi et l'esprit d'entreprendre, et mettre en valeur les talents de nos jeunes.

Informations générales sur les conditions et modalités sur le site Internet de la commune rubrique «Service Jeunesse» et/ou par téléphone et courriel.

### > Renseignements :

Service Jeunesse  
www.stgilles.irisnet.be  
Rue Emile Feron 8-10  
1060 Bruxelles  
namara@stgilles.irisnet.be  
Tél. : 02/536.03.39.



## Jardiner sans se planter!

Créée par le Contrat de quartier durable «Bosnie» et exploitée par l'asbl «Le Début des Haricots», la pépinière «**La Pousse qui Pousse**» existe à Saint-Gilles depuis 2014. Sur une superficie de moins de 1000 m<sup>2</sup>, celle-ci produit pas moins de 8500 jeunes plantes destinés à vos potagers de balcon, de terrasse ou d'intérieur. Plus de 100 variétés bio destinées à la consommation sont préparées à «la Pousse qui Pousse»! À vous de les chouchouter pour votre plus grand bien!

Tous les conseils de culture vous seront dispensés lors de la vente mais aussi durant des séances de formation et les nombreuses animations. En 2015, près de 2600 personnes sont venues acquérir des plantes à la pépinière, dont près de la moitié de Saint-Gillois. Des animations et formations ont été dispensées à plus de 560 participants, petits et grands. Certains n'avaient jamais mis les mains dans de la terre.

À «La Pousse qui Pousse», vous trouverez les substrats qui conviennent au jardinage en petit volume, comme de la bonne terre remplaçant le terreau habituel, des plantes permettant de stimuler d'autres plantes (par exemple fraiser + ail, tomates + basilic,...) mais surtout toutes les plantes maraîchères et aromatiques à faire pousser chez vous.

«La Pousse qui Pousse» se trouve au square Van Caulaert (rue Emile Feron), dans le fond à gauche. **Elle vous accueille aux heures d'ouverture suivantes :**

- › en mars, les lundis et mercredis de 14 à 19h
- › d'avril à fin juin, lundis, mercredis et samedis de 14 à 19h
- › à partir de juillet, selon l'horaire de mars
- › fermeture au public de mi-octobre à début mars.

**Pour plus de renseignements,** consultez les sites Internet [www.lapoussequipousse.be](http://www.lapoussequipousse.be) et <https://contratsdequartiers1060.wordpress.com>

# EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

*Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des cheffe(s) de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».*

## LE MOT DE LA LISTE DU BOURGMESTRE

Nous avons, en mars dernier, voté le budget 2016 qui est une étape importante dans la vie d'une commune puisque c'est le moment où s'effectuent les arbitrages politiques qui déterminent ensuite les grands chantiers. Les difficultés résultant de la crise économique nous imposent au niveau local toujours plus d'efforts dans l'accomplissement de nos missions de service public. Ces efforts, nous avons décidé de ne pas les faire au détriment de nos concitoyens les plus fragiles. Il eut été en effet plus simple de faire contribuer les habitants à l'effort, il eut été plus facile de diminuer l'offre des services existants, de supprimer des fonctionnaires, d'avoir des politiques élitistes ou encore de ralentir ou diminuer les investissements et mettre ainsi en échec le fonctionnement de l'ÉTAT. Ce n'est évidemment pas ce que le PS voulait. Nous avons axé nos efforts sur l'avenir: les écoles et les crèches avec un investissement conséquent dans la création de nouvelles infrastructures et l'engagement de personnel suffisant pour les faire fonctionner. Nous avons augmenté légèrement les centimes additionnels

au précompte immobilier afin de tendre vers une situation financière équilibrée mais nous avons aussi diminué l'impôt des personnes physiques. En d'autres mots, nous avons favorisé une fiscalité sur l'immobilier et diminuer la fiscalité des travailleurs. Nous avons souhaité quand même mettre en place une prime d'accompagnement social destinée à neutraliser la hausse des centimes additionnels au précompte immobilier pour les ménages dont les revenus n'excèdent pas 75.000 euros par an. Pour ce qui concerne le budget extraordinaire, nous avons consacré des investissements importants au réaménagement du site de l'ancienne école ECAM (12,5 M) qui accueillera une crèche et des infrastructures d'équipements collectifs. Je salue au passage le travail remarquable de l'échevinat des crèches, qui doit faire face à des demandes de plus en plus croissantes tout en réalisant des prouesses créatives pour ouvrir toujours plus de places en crèche publique alors que la Fédération Wallonie Bruxelles est exsangue. Nous poursuivrons nos investissements pour les écoles avec

des classes supplémentaires pour répondre aux demandes croissantes et à la naissance de la nouvelle école secondaire publique à pédagogie d'inspiration Freinet, qui pourra tirer nos enfants saint-gillois vers l'excellence. Le réaménagement du Parvis de Saint Gilles (en grande partie subsidié) sera encore une priorité pour nous. Une bonne partie du budget lié aux infrastructures d'utilité collective sera maintenue car leur qualité et leur diversité font tous les jours rayonner notre commune: je pense au centre sportif, au Centre culturel Jacques Franck, à la bibliothèque communale, la Maison des Cultures, pour ne citer qu'elles...

Nous n'avons pas failli à nos missions: faire toujours plus avec toujours moins de moyens parce que la solidarité, la justice sociale et l'émancipation reste pour nous une priorité politique. ■

**Catherine FRANÇOIS,**  
Cheffe de groupe  
PS – Liste du Bourgmestre

# EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

## LE MOT D'ECOLO

### À Saint-Gilles aussi, nous sommes Bruxelles!

Les attentats du 22 mars provoquent des ondes de choc dans l'Europe entière. Et Saint-Gilles est bien entendu aux premières loges. Et si la commune a été épargnée par des opérations de police liées aux enquêtes, ne croyons pas que nous sommes une île.

À Saint-Gilles aussi, la cohésion sociale est parfois menacée. Le taux de chômage des jeunes y est important, l'insuffisance de places dans les écoles fondamentales n'aide pas à la mixité sociale. La fermeture de l'école Pierre Paulus, que la commune ne parvenait plus à gérer, laissera des dizaines de jeunes dans le désarroi. Le choix de créer une nouvelle école secondaire, choix à saluer, mais dans le haut de Saint-Gilles, plutôt que dans le bas comme c'était prévu, ne contribue pas non plus à la mixité des populations. Le manque d'espaces d'accueil de la petite enfance, malgré des investissements assez massifs, mais tardifs, a pour conséquence que de



nombreux enfants entament leur scolarité avec moins d'atouts que d'autres. La mauvaise gestion de la maison de jeunes «communale», avant sa reprise en main de ses derniers mois, a été un exemple désastreux et a mis en péril un outil important.

Pour Ecolo-Groen, les investissements en sécurité (le fameux programme Uneus, payé par la Commune) ne peuvent suffire face aux enjeux. Il faut absolument miser aussi, bien plus encore, sur l'amélioration de l'enseignement, le soutien aux associations et collectifs qui permettent l'expression et lancent des projets au profit

des communautés, les initiatives citoyennes qui font vivre les quartiers, les projets culturels et inter-culturels...

La mixité de la population saint-gilloise est une richesse. Le tissu associatif, très diversifié, également. À nous de les faire fructifier et non de les éteindre.

Vous avez des suggestions, des questions ? N'hésitez pas à nous contacter!

[www.ecolo1060.be](http://www.ecolo1060.be)



# EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

## LE MOT DU MR

### Appel au respect, à la fermeté et à l'union

Le 22 mars 2016 est une date qui restera gravée dans la mémoire de toutes et tous. Ce jour-là, notre pays, notre capitale, nos familles, nos voisins ont été frappés par des actes barbares et absurdes. Ce jour-là, ces attaques visaient notre culture, notre mode de vie et nos valeurs, tout ce qui fait de nos démocraties occidentales un cadre à la fois aimé, envié, jaloué ou parfois haï dans le monde.

Nos pensées vont avant tout aux victimes et à leurs proches, quelles que soient leurs nationalités, origines ou religions. Elles vont aussi aux nombreuses personnes qui sont intervenues avec courage et professionnalisme : personnels soignants, policiers, pompiers, militaires, employés de la stib ou à l'aéroport et l'ensemble des citoyens qui se sont mobilisés.

La page du deuil n'est certainement pas encore tournée. Celle des conclusions à tirer et des actions à entreprendre est pourtant elle déjà bien entamée. Au-delà

de la relance de notre ville-région, de ses commerces, de ses infrastructures et de nos habitudes, il est primordial de tirer les enseignements de ce drame.

Avant tout, et cela devrait sembler évident à tous, ceux qui ont commis ces actes et ceux qui les soutiennent, ou les justifient, même indirectement, démontrent une incompatibilité totale avec notre civilisation. Bien plus, aucune excuse simpliste ne peut justifier de tels actes, commis au nom soit disant de la religion.

Le vivre ensemble bruxellois, le modèle belge et européen de solidarité ne sont envisageables sur le long terme que si un socle de valeurs fondamentales est respecté. Accommodements qui dénie à certains citoyens le bénéfice des droits fondamentaux, victimisation à outrance et angélisme sont les meilleurs alliés de ces fanatiques.

Pour garantir tolérance et solidarité, il est primordial de se montrer extrêmement ferme sur certains points et de ne pas céder sur les valeurs.

Il faut se féliciter des actions initiées et poursuivies par les autorités communales – depuis de nombreuses années – pour promouvoir le «vivre ensemble» à Saint-Gilles, garantir la mixité sociale dans nos quartiers et fédérer nos concitoyens autour des valeurs fondamentales qui fondent notre société.

Le socle commun de valeurs évoqué doit être un vecteur de rapprochement et non un vecteur d'exclusion. Il convient dès lors de résister aux sirènes des extrémismes, quels qu'ils soient.

Y travailler ensemble constitue la meilleure réponse aux porteurs de fanatisme.

C'est dans de tels moments que notre devise nationale prend tout son sens : L'union fait la force! ■

Pour le Groupe MR  
**Rodolphe d'Udekem d'Acoz**,  
Chef de groupe MR  
au conseil communal

## EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

## LE MOT DU CDH

**Une idée pour sauver des vies...**

Et si l'on faisait preuve d'un peu d'innovation et d'imagination dans la gestion publique? Exemple: il existe à Saint-Gilles une vingtaine de lieux équipés d'un défibrillateur. Le défibrillateur permet de réanimer une personne victime d'une crise cardiaque et de relancer un cœur qui s'est arrêté. Aujourd'hui, ces appareils se trouvent généralement dans les administrations communales, les écoles, les centres sportifs, etc.

Les élus cdH au Conseil communal de Saint-Gilles, Vincent Henderick et El Hassan Ouirini, ont proposé récemment que la présence de ces défibrillateurs soit mieux signalée aux habitants de la commune et que cette présence soit signalée non seulement à l'intérieur des bâtiments équipés, comme c'est le cas aujourd'hui, mais également à l'extérieur de ces bâtiments.

L'objectif des deux élus du cdH est de permettre que ces appareils médicaux puissent également être utilisés pour des personnes qui subiraient un arrêt

cardiaque dans l'espace public, voire à leur domicile à proximité immédiate d'un lieu équipé. «Cela pourrait permettre de gagner parfois les quelques dizaines de secondes ou minutes, nécessaires à sauver quelqu'un, en attendant l'appel au 112 et l'arrivée de l'ambulance», estime MM. Henderick et Ouirini. «C'est une idée qui peut sauver des vies». C'est aussi pour le cdH une manière facile, qui ne coûte pas un euro supplémentaire, de mettre à la disposition du plus grand nombre, une infrastructure, médicale en l'occurrence, jugée suffisamment utile pour équiper des bureaux, des écoles et des centres d'activités diverses. «C'est aussi une question d'efficacité de chaque euro dépensé par les pouvoirs publics», ont conclu les deux conseillers communaux. La balle est désormais dans le camp du Collège des Bourgmestre et Échevins. ■

**Vincent Henderick**

Chef du groupe cdH au Conseil communal de Saint-Gilles  
henderickv@gmail.com



^ Et si on informait tout le monde de la présence d'un défibrillateur à proximité des lieux équipés ?

# LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS 2012-2018



**Charles Picqué** – Bourgmestre / LB

Tél.: **02/536.03.80**

E-mail: [cpicque@stgilles.irisnet.be](mailto:cpicque@stgilles.irisnet.be)

*Affaires générales, Communication, État civil et Population, Patrimoine, Police, Police administrative*



**Cathy Marcus**

1<sup>er</sup> Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.03**

E-mail: [cmarcus@stgilles.irisnet.be](mailto:cmarcus@stgilles.irisnet.be)

*Affaires sociales, Archives, Contrats de quartier, Espaces publics, Logement (Régie foncière), Personnel, Programmes européens et Rénovation urbaine, Sports*



**Patrick Debouverie**

2<sup>e</sup> Echevin / MR – Tél.: **536.02.32**

E-mail: [pdebouverie@stgilles.irisnet.be](mailto:pdebouverie@stgilles.irisnet.be)

*Affaires juridiques, Animations locales, Coordination du quartier du Midi, Développement économique, Finances, Syndicat d'Initiative, Tourisme, Tutelle sur le CPAS, Tutelle sur les hôpitaux*



**Carlo Luyckx**

3<sup>e</sup> Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.40**

E-mail: [c.luyckx@stgilles.irisnet.be](mailto:c.luyckx@stgilles.irisnet.be)

*Affaires européennes, Cultes et philo-sophies non confessionnelles, Culture, Mobilité et Stationnement, Propreté publique*



**Saïd Ahruil**

4<sup>e</sup> Echevin / LB – Tél.: **02/536.03.28**

E-mail: [sahrui@stgilles.irisnet.be](mailto:sahrui@stgilles.irisnet.be)

*Jeunesse, Contrat de Sécurité et de Prévention, Coopération Nord-Sud, Programme Grandes Villes*



**Willem Stevens**

5<sup>e</sup> Echevin / LB – Tél.: **02/536.03.08**

E-mail: [wstevens@stgilles.irisnet.be](mailto:wstevens@stgilles.irisnet.be)

*Affaires néerlandophones, Développement durable, Economat, Energie, Informatique et simplification administrative, Propriétés communales*



**Thierry Van Campenhout**

6<sup>e</sup> Echevin / LB – Tél.: **02/536.17.59**

E-mail: [tvancampenhout@stgilles.irisnet.be](mailto:tvancampenhout@stgilles.irisnet.be)

*Cohésion sociale, Emploi et formation, Urbanisme*



**Alain Hutchinson**

7<sup>e</sup> Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.21**

E-mail: [ahutchinson@stgilles.irisnet.be](mailto:ahutchinson@stgilles.irisnet.be)

*Enseignement, Egalité des chances, Enseignement de Promotion sociale*



**Yasmina Nekhoul**

8<sup>e</sup> Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.97**

E-mail: [ynekhoul@stgilles.irisnet.be](mailto:ynekhoul@stgilles.irisnet.be)

*Petite Enfance, Santé publique*



**Jean Spinette**

Président du CPAS / LB

Tél.: **02/600.54.03**

E-mail: [jspi@cpasstgilles.irisnet.be](mailto:jspi@cpasstgilles.irisnet.be)



## AUX CONSEILS

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet [www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be), rubrique Vie politique

## LES ANTENNES DE QUARTIER

Les Antennes de quartier sont ouvertes le lundi de 14h à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30. Vous pouvez également être reçu dans chaque antenne de quartier le mardi de 17h30 à 19h mais uniquement sur rendez-vous.



### Antenne de quartier « Bethléem »

Chaussée de Forest 95

Tél. : **0800/96.606**

[bethleem.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:bethleem.1060@stgilles.irisnet.be)



### Antenne de quartier « Louise »

Rue Saint-Bernard 105

Tél. : **0800/99.647**

[louise.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:louise.1060@stgilles.irisnet.be)



### Antenne de quartier « Midi »

Rue Fontainas 43

Tél. : **0800/99.342**

[midi.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:midi.1060@stgilles.irisnet.be)



### Antenne de quartier « Parvis »

Rue Jourdan 195

Tél. : **0800/32.422**

[parvis.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:parvis.1060@stgilles.irisnet.be)

## LES SERVICES DE POLICE

### › Service de quartier « Parvis »

Parvis Saint-Gilles – Tél. : **02/559.86.00**

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 15h – Jeudi de 12h à 18h

### › Service de quartier « Louise »

Rue Antoine Bréart 104

Tél. : **02/559.85.37**

7 jours sur 7 / 24 heures sur 24

## LES SERVICES DE L'HÔTEL DE VILLE

**Hôtel de Ville** – Place Van Meenen 39 – Tél. : **02/536.02.11** ou **02/536.02.00** – [www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be)

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h. Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné.

### Affaires générales

Tél. : **02/563.11.52**

[secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)

### Affaires sociales

Tél. : **02/536.02.65**

[affairassociales.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:affairassociales.1060@stgilles.irisnet.be)

### Développement économique

Tél. : **02/536.02.30**

[developpement.economique.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:developpement.economique.1060@stgilles.irisnet.be)

### Sport

Tél. : **02/536.02.35**

[sport.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:sport.1060@stgilles.irisnet.be)

### Environnement, Hygiène et Sécurité

Tél. : **02/536.02.08**

[hygiene.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:hygiene.1060@stgilles.irisnet.be)

### Espaces publics

Tél. : **02/536.02.17**

[espacepublic@stgilles.irisnet.be](mailto:espacepublic@stgilles.irisnet.be)

### État civil

Tél. : **02/536.02.41**

[etatcivil.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:etatcivil.1060@stgilles.irisnet.be)

### Finances

Tél. : **02/536.02.76**

[finances.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:finances.1060@stgilles.irisnet.be)

### Instruction publique

Tél. : **02/536.02.22**

[enseignements.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:enseignements.1060@stgilles.irisnet.be)

### Jeunesse

Tél. : **02/536.02.34**

[jeunesse.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:jeunesse.1060@stgilles.irisnet.be)

### Personnel

Tél. : **02/536.03.90**

[personnel.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:personnel.1060@stgilles.irisnet.be)

### Personnes handicapées et Pensions

Tél. : **02/536.03.05**

[pensions.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:pensions.1060@stgilles.irisnet.be)

### Propriétés communales

Tél. : **02/536.02.87**

[travaux.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:travaux.1060@stgilles.irisnet.be)

### Urbanisme

Tél. : **02/536.03.25**

[urbanisme.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:urbanisme.1060@stgilles.irisnet.be)

## QUELQUES SERVICES DÉCENTRALISÉS

### Affaires néerlandophones

Rue Emile Feron 173

Tél. : **02/533.98.60**

[na-an.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:na-an.1060@stgilles.irisnet.be)

### Atelier du web

Rue du Fort 37-39

Tél. : **02/537.02.68**

[vguisen@stgilles.irisnet.be](mailto:vguisen@stgilles.irisnet.be)

### CPAS

Rue Fernand Bernier 40

Tél. : **02/600.54.11**

[cpas@stgilles.irisnet.be](mailto:cpas@stgilles.irisnet.be)

### Culture

Rue de Parme 69

Tél. : **02/534.56.05**

[culture.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:culture.1060@stgilles.irisnet.be)

### Foyer du Sud

Rue de la Source 18

Tél. : **02/534.78.80**

### Justice de proximité

Rue Vanderschrick 71

Tél. : **02/542.62.40**

[prevention.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:prevention.1060@stgilles.irisnet.be)

### Maison Eco

Rue du Fort 33

Tél. : **02/533.95.90**

[developpementdurable@stgilles.irisnet.be](mailto:developpementdurable@stgilles.irisnet.be)

### Petite Enfance

Rue de l'Hôtel des Monnaies 70

Tél. : **02/536.02.31**

[creche.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:creche.1060@stgilles.irisnet.be)

### Prévention

Rue Vanderschrick 71

Tél. : **02/542.62.40**

[prevention.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:prevention.1060@stgilles.irisnet.be)

### Régie foncière

Rue Emile Feron 161

Tél. : **02/533.34.80**

[regiefonciere.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:regiefonciere.1060@stgilles.irisnet.be)

### Propreté publique

Chaussée de Forest 63

Tél. : **0800/97.613**

[proprete.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:proprete.1060@stgilles.irisnet.be)

Enlèvement gratuit  
d'encombrants et de graffitis